

Communiqué de presse
Lundi 3 août 2020



Un nouvel appel à projet pour encourager l'innovation dans les PME et start-up (6^{ème} vague)

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Bruno Le Maire ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement (SGPI), l'ADEME, et Bpifrance annoncent le lancement de la 6^{ème} vague du volet i-Nov du Concours d'innovation. Les candidatures sont ouvertes aux startup et PME jusqu'au 6 octobre 2020.



Ouverture de la 6^{ème} édition du Concours i-Nov

Le Concours d'innovation i-Nov, financé par l'Etat via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) est opéré par l'ADEME et Bpifrance. Il permet de soutenir l'émergence accélérée d'entreprises ayant le potentiel pour devenir des leaders d'envergure mondiale dans leur domaine. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600.000 euros et 5 millions d'euros.

La vague 6 du concours vise à soutenir des projets innovants portés par des startups et des PME autour de 8 thématiques.

4 thématiques sont opérées par l'ADEME

- **Economie Circulaire** : centres de tri du futur ; tri à la source des déchets consommés ; réincorporation de matières premières de recyclage dans les process industriels de production ; nouvelles technologies de valorisation ; développement de filières stratégiques ; développement d'outils numériques et d'applications ; développement du réemploi ; secteur agricole ; secteur de l'industrie textile ; secteur du sport et des loisirs.
- **Performance environnementale des bâtiments** : numérique au service de l'acte de construire ; bois, bio et géosourcé : du tissu local au tissu national ; intégration du bâtiment à la nature environnante ; évolutivité du bâtiment ; efficacité énergétique du bâtiment.

- **Adaptation des territoires au changement climatique et métrologie des expositions environnementales :** prévention des risques ; outils météorologiques et analytiques ; métabolisme urbain, transports et bâtiments ; résilience et qualité des écosystèmes marins et littoraux ; adaptation des filières agricoles et sylvicoles au changement climatique.
- **Hydrogène :** valorisation de l'hydrogène fatal ; production d'hydrogène ; composants et systèmes de conditionnement, transport et stockage de l'hydrogène ; mobilité hydrogène ; injection au réseau de gaz naturel ; usages industriels.

Dépôt des projets sur le site de l'ADEME : <https://entreprises.ademe.fr/dispositif-aide/20200729/concours-innovation2020-132>

4 thématiques sont opérées par Bpifrance

- **Numérique Deep Tech :** technologies quantiques et autres architectures de rupture en matière de composants de calcul digitaux ; intelligence artificielle et traitement de données massives (big data) ; blockchain ; réalité augmentée, réalité virtuelle ; 5G.
- **Santé :** -projets « **santé mentale** » : solutions innovantes porteuses d'efficience pour les structures de psychiatrie (hôpital, Centres médico-Psycho-Pédagogiques, ambulatoire...) concernant notamment la prise en charge des patients ; -projets « **diagnostics santé rapides et nomades** » : solutions innovantes de diagnostic rapide porteuses d'efficience pour les services hospitaliers et les professionnels de santé, jusqu'au patient.
- **Espace :** utilisation des signaux et données d'origine spatiale (images, télémessures, positionnement, datation, télécommunication) ; développement de solutions pour les petits satellites (< 250 kg) ; développement de solutions pour l'opération, la gestion des débris et la fin de vie des nanosatellites.

Réduction de l'empreinte écologique du numérique : architecture des serveurs de calcul et de stockage ; réduction de la consommation des infrastructures réseaux ; développement d'algorithmes optimisant l'empreinte écologique (informatique verte) ; mise en place de méthodes d'éco-conception de solutions numériques ; mise en place de méthodes de mesure de l'empreinte écologique du numérique ; gestion durable des données.

Dépôt des projets sur le site de Bpifrance : <https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 6 octobre 2020 à 12h00 (midi).

Cet appel à projets s'inscrit dans le continuum du « Concours d'innovation » se déclinant autour de 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. Le concours d'innovation marque un engagement de l'Etat via des financements, une labellisation et une communication renforcée permettant de soutenir le développement d'entreprises fortement innovantes et technologiques. En amont, les concours i-PhD et i-Lab visent à encourager l'émergence et la création de start-up deeptech nées des avancées de la recherche de pointe française. En aval, le concours i-Nov soutient les projets de développement innovants portés par des start-up et des PME.

Bilan des 4 premières vagues du Concours innovation i-Nov

Thématiques ADEME : Depuis 2017, sur 458 projets déposés sur les 4 premières vagues, **125 projets ont été sélectionnés et soutenus** (dont 56 projets labellisés par des pôles de compétitivité). Les projets portent sur les thématiques du transport et de la mobilité durable, des énergies renouvelables, du stockage, de l'agriculture, de l'industrie et de la sylviculture éco-efficientes, de l'économie circulaire, de la performance environnementale des bâtiments, de l'eau et biodiversité, etc.

Thématique	Projets lauréats
Efficacité en énergie et en ressource (Bâtiment, Industrie, Agriculture)	34
Transport et mobilité durable	24
Economie circulaire	23
Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques	22
Eau et biodiversité / Ecosystèmes terrestres, aquatiques et marins	12
Adaptation au changement climatique / Expositions chroniques et risques sanitaires / Ville en Transition	10

Pour en savoir plus :

Fiches des projets lauréats : <https://www.ademe.fr/recherche-innovation/programme-dinvestissements-davenir/projets-laureats>

Recueils des lauréats au Concours d'innovation :

Vague 1 : <https://www.ademe.fr/laureats-concours-dinnovation-vague-1>

Vague 2: <https://www.ademe.fr/laureats-concours-dinnovation-i-nov-vague-2>

Thématiques Bpifrance : Depuis 2017, sur 654 projets déposés sur les 4 premières vagues, **132 projets ont été sélectionnés et soutenus**. Les projets portent sur les thématiques du numérique, de l'espace, de la sécurité et cybersécurité, de la santé, de la french fab, etc.

Thématique	Projets lauréats
Numérique / Numérique Deep Tech	65
Santé / Santé bioproduction / Santé chirurgie du futur	30
French Fab / French fab – matériaux innovants	15
Espace	10
Sécurité et Cybersécurité	8
Société inclusive	4

Pour en savoir plus :

Fiches des projets lauréats : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-i-Nov-38041>

Thématiques FranceAgriMer : Depuis 2017, sur 51 projets déposés sur les 4 premières vagues, **14 projets ont été sélectionnés et soutenus** (dont 5 projets labellisés par des pôles de compétitivité). Les projets portent sur les thématiques de l'alimentation intelligente et de l'agriculture innovante

Thématique	Projets lauréats
Alimentation Intelligente	10
Agriculture Innovante	4

Pour en savoir plus :

Fiches des projets lauréats : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Investissements-d-Avenir/Concours-d-innovation/Laureats-vagues-1-2-3-et-4-du-concours-d-innovation>

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 63 65

presse.sgpi@pm.gouv.fr

ADEME

01 58 47 81 28

ademepresse@havas.com

Bpifrance

presse@bpifrance.fr

Service presse FranceAgriMer

01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'État a ainsi co-financé plus de 6 000 projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissementsgpi> - @SGPI_avenir

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe

BPIFRANCE EN BREF

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.Bpifrance.fr @Bpifrancepresse

FRANCEAGRIMER EN BREF

FranceAgriMer, Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture, créé en 2009. FranceAgriMer est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement. FranceAgriMer éclaire, oriente et accompagne les acteurs des filières.

Pour ce faire, l'Établissement met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement assure aussi un suivi des marchés, et propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international. Enfin, il organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur des instances dédiées (conseils spécialisés).

www.franceagrimer.fr @FranceAgriMerFR